



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

La Poste

Question écrite n° 105124

Texte de la question

M. François Lamy attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur la fermeture annoncée pour début 2012 du centre de tri courrier de La Poste de Bondoufle, dans l'Essonne. En effet, le centre est implanté depuis plus de 35 ans dans ce secteur dont les grands axes routiers permettent à la logistique des transports de livrer le courrier dans les établissements postaux. Alors que les habitants et les entreprises du territoire déplorent les problèmes rencontrés dans la distribution du courrier, une telle mesure viserait à renforcer les dysfonctionnements. Le transfert des activités plus au nord vers la plateforme industrielle courrier d'Île-de-France-sud menacerait par ailleurs les bureaux de distribution situés en milieu rural au sud du département, compromettant la qualité du service public postal. En conséquence, il souhaite connaître la position du Gouvernement sur le maintien du centre de tri courrier de Bondoufle avec une modernisation du site, afin que ce dernier puisse répondre efficacement aux besoins de la population.

Texte de la réponse

Afin de maintenir un haut niveau de qualité de service et garantir l'équilibre économique de l'activité courrier, La Poste adapte et modernise son organisation. C'est également une condition nécessaire à la pérennité de ses missions de service public, au service de tous les Français. La Poste conduit ces évolutions, en Essonne comme sur l'ensemble du territoire, en concertation avec le personnel et les partenaires sociaux. C'est ainsi que le programme « Cap qualité courrier » (CQC) a été engagé afin d'améliorer les performances de la branche courrier de La Poste et de combler son retard technologique par rapport à ses principaux concurrents européens. Le programme CQC s'est déjà traduit par l'amélioration de la qualité de service, avec la réalisation d'un taux de distribution de 83 % en J + 1 en 2008 et de 84 % en 2009. Pour 2010, l'objectif prévu était de 85 %, mais l'activité postale a été perturbée par les événements climatiques et les intempéries et l'objectif de 85 % n'a pu être atteint. Cet objectif devrait être maintenu pour 2011 et 2012. S'agissant du transfert de l'activité du centre de tri du courrier de Bondoufle vers celui, tout proche, de Wissous, il permet de maintenir cette activité dans le département, tout en la rapprochant du lieu d'installation des grands émetteurs de courrier de l'Essonne. La Poste pourra ainsi mieux répondre aux besoins de ses clients. La qualité du service ne devrait pas être dégradée par le transfert d'activités vers cet établissement géré par la direction opérationnelle de Paris-Sud. En augmentation constante dans le département de l'Essonne, la qualité de service des flux traités par la plateforme industrielle de courrier (PIC) de Wissous compte parmi les meilleures au plan national. En outre, sa qualité d'installation permettra d'améliorer les conditions de travail des personnels concernés. Un dispositif d'accompagnement personnalisé est prévu à l'intention des agents du site de Bondoufle qui ont les centres courrier de l'Essonne et dans les autres PIC franciliennes. Des formations et des aides financières ont été déployées spécifiquement pour accompagner cette opération. Le réseau courrier en Essonne sera modernisé et rénové. Une plate-forme de préparation et de distribution du courrier sera inaugurée cette année à Saint-Michel-sur-Orge. Une plate-forme opérationnelle de soutien devrait également être mise en service début 2012. Un effort de modernisation significatif a été également réalisé pour l'accueil des clients dans la ville d'Évry. Les

bureaux de poste d'Évry Agora et de Ris-Orangis ont été rénovés selon le nouveau concept d'Espace Services Clients. La programmation 2011 du Fonds postal national de péréquation territoriale prévoit la rénovation du bureau d'Évry hôtel de ville situé en zone urbaine sensible. La Poste est également partenaire du Point information et médiation multiservices (PIMMS) du département à Évry Coeur Essonne et une convention a été signée en 2010 avec l'école de la deuxième chance de Ris-Orangis. Enfin, l'expérimentation récemment conduite par La Poste d'un service de logistique inversée dans la communauté d'agglomération va lui permettre de récupérer du papier usagé dans des entreprises de l'Essonne pour les remettre à des centres de recyclage. Ce service a connu un réel succès et la possibilité de le déployer à plus grande échelle est à l'étude.

Données clés

Auteur : [M. François Lamy](#)

Circonscription : Essonne (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105124

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Industrie, énergie et économie numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 avril 2011, page 3547

Réponse publiée le : 21 juin 2011, page 6637